

Décision

Générale

colonial

Décision n° 828 DECISIONS CONCERNANT LES LES MINISTRES

n° 828

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mai 1965

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus, au titre du premier semestre 1965, pour compter des dates ci-dessous indiquées, les fonctionnaires et agents des Cadres Territoriaux de la Côte Française des Somalis, dont les noms suivent: Une bonification d'ancienneté civile d'un an est attribuée à M. Hassan Bouh Boudin l'expéditionnaire d'administration de 2° classe, 1er échelon, en service au Cercle de Djibouti. 24 Compte tenu de cette ancienneté, M. Hassan Bouh Boudin est classé Expéditionnaire d'administration de 2° classe, 2° échelon pour compter du 10 mars 1965 (ancienneté épuisée).